

Merci de votre message.

Comme vous le savez, je suis très sensible à la présence des services publics sur notre ville, et je me suis "battu" pour que les services des finances restent sur Sceaux. Ceci est le cas pour le moment, mais nous resterons vigilants.

Bien à vous,

Philippe LAURENT (Maire de SCEAUX)

Madame la Secrétaire départementale,

Votre courrier concernant le devenir du service public fiscal et économique dans notre département et à Asnières a attiré toute mon attention.

Je suis en effet particulièrement attaché à l'existence d'un service public de qualité et de proximité.

Je ne peux par conséquent que regretter les décisions gouvernementales qui cherchent à réduire ce service public, au détriment des usagers.

Autant il est nécessaire d'éviter des dépenses inutiles, autant les réformes ne doivent en aucun cas avoir pour conséquence de diminuer la qualité du service public.

Soyez assurée que je suivrai de près ce dossier.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire départementale, l'expression de ma considération.

Sébastien Pietrasanta
Conseiller régional et Conseiller municipal
Candidat à l'élection municipale d'Asnières

Bonjour,

J'avais en effet été averti de ce projet de restructuration des services des trésoreries.

Comme vous, je suis inquiet quant à l'avenir de la trésorerie de Clamart qui s'inscrit dans une logique de "rationalisation" voulue par le gouvernement et, consécutivement, de baisse de la qualité des services publics.

Je suis fermement opposé à la fermeture de ce site de proximité.

Avec mes collègues socialistes et communistes au Conseil général, j'ai d'ailleurs déjà signé un texte contre ces évolutions annoncées.

Je vous joins ci-dessous le courrier que je vous avais envoyé le 30 septembre 2007. Soyez assuré que je continuerai à défendre ce dossier même si, vous le savez, le Conseil général n'est pas directement décisionnaire concernant cette affaire.

Bien cordialement,

Vincent Gazeilles
Conseiller général des Hauts-de-Seine
Conseiller municipal de Clamart
contact@gazeilles.net

A l'attention de Madame Carole Lafon, secrétaire départementale de la CGT Trésor 92

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier relatif au devenir du service public fiscal et économique dans le département des Hauts-de-Seine. Vous y abordez notamment la question du devenir de la Trésorerie Impôts et de la Recette Municipale implantées rue Houdan.

En tant qu'élue de gauche, je suis fortement attachée au maintien des services publics de proximité, et je combat autant que je le peux le désengagement de l'Etat, qui se manifeste de cette façon parmi tant d'autres. Conseillère municipale à Sceaux, j'ai ainsi manifesté contre la fermeture de l'agence EDF à Sceaux.

Si je suis élue maire, mon action sera amplifiée et concernera notamment les services fiscaux, contre une réforme dont le résultat serait une diminution du service rendu, d'autant que, comme vous le précisez, celui-ci est inappréciable pour la municipalité et ses agents.

Notre programme municipal, téléchargeable sur mon blog : <http://www.quivy-rachid.org/index.php> ne manque d'ailleurs pas d'y faire référence.

Je vous remercie de l'intérêt que vous manifestez ainsi pour notre ville et ses habitants.

Veillez croire en retour en mon engagement au service de l'intérêt général

Bien cordialement

Pascale Quivy Rachid

Madame la secrétaire départementale,

Je vous confirme que je suis totalement attachée au service public de qualité. Je suis parfaitement d'accord avec vous pour considérer que le trésor public à toute sa place dans notre commune, comme dans l'ensemble des communes.

Nous assistons à une volonté de réduction, voir de suppression de tous les services publics. La concurrence libre et non faussée doit être la règle et la rentabilité financière, à l'exception de quelques "missions de services publics" doit guider toute les réorganisations en cours, qu'il s'agissent des transports, de la poste, de l'hôpital ou du Trésor public.

Le passage en force de M. Sarkozy avec son traité européen, rejeté en 2005 par les français et adopté par une majorité de députés et sénateurs grâce au vote "pour" ou à l'abstention d'une majorité des élus verts et socialistes ne peut qu'aggraver la situation.

Je conduis une liste de très large rassemblement comprenant des communistes, des socialistes (qui ont soutenu leurs élus minoritaires opposés au traité européen), des citoyens sans carte politique mais engagés dans le mouvement associatif et syndicaliste. Nous sommes extrêmement sensibles à cette question des services publics et ces questions viennent évidemment dans nos débats avec les citoyens.

Nous considérons que la municipalité doit être un lieu de résistance contre toutes ces décisions qui aggravent les conditions de vie de nos citoyens. Nous nous engageons à être ce lieu de résistance et à être aux côtés des suresnois pour mener avec eux les luttes nécessaires. Nous comptons également, si nous sommes élus, mettre en place un conseil économique et social en place. Celui-ci sera composé d'élus municipaux, des représentants syndicaux des entreprises et des employeurs. Il sera ouvert à saisine des représentants des salariés. Nous pensons en effet, que s'agissant de l'évolution et de l'avenir des entreprises, les représentants syndicaux doivent être des interlocuteurs de la municipalité. En l'occurrence, les transformations que votre administration veut imposer sur l'organisation du service fiscal de Suresnes rentreront parfaitement dans les compétences de ce conseil économique et social.

Je vous prie d'agréer, Madame la secrétaire départementale CGT, l'expression de mon soutien.

Gisèle Cailloux Tête de liste de "Tous ensemble à gauche pour Suresnes" et candidate aux élections cantonales

Vous avez souhaité attirer mon attention sur le transfert de l'activité de recouvrement de l'impôt de la Trésorerie comptable de Bois-Colombes vers la Trésorerie de Colombes. Le service des Impôts reste toutefois un service que l'on ne sollicite que très ponctuellement, la plupart du temps pour exposer des problèmes bien spécifiques. La plate-forme de Colombes, qui est à proximité immédiate de Bois-Colombes, regroupe un panel d'agents formés et compétents qui peuvent être sollicités pour tout type de problème relatif aux impôts.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'offre de service existante et répond à un impératif de rationalisation au plan local du recouvrement des créances fiscales. En effet, le site de Colombes comporte un Hôtel des Finances doté d'un accueil commun, structure qui offre aux usagers la possibilité d'obtenir, sans démarche supplémentaire de leur part, une réponse à la plupart des questions relatives à l'assiette et/ou au paiement des impôts. Il est à noter que le périmètre de compétence de la Trésorerie de Colombes est identique à celui du Centre des Impôts de Colombes, ce qui permet également d'harmoniser le champ de compétence de l'accueil commun.

Nous ne pouvons donc nous opposer à ce souhait d'optimisation du service rendu à la population.

Rédigé par: revillon yves | [le 07 mars 2008 à 11:15](#) (Maire de Bois-Colombes)